

Jeudi 10 février 2022

13^e édition du concours de plaidoirie Lombois à La Rochelle Université

Depuis ce matin et jusqu'au 12 février des étudiants de master de diverses universités vont s'opposer sur un cas imaginaire de droit pénal international à la Faculté de Droit, de Science Politique et de Management. Pour la seconde fois, est organisé, en parallèle du concours de plaidoiries étudiant, un concours d'éloquence réservé aux lycéens et lycéennes dont la finale interacadémique se déroulera le 11 février.

La Rochelle Université accueille la 13^e édition

Ce concours qui a pour objectif de **promouvoir le Droit pénal international**, dont l'un des pionniers fut en France, le professeur Claude Lombois, est organisé annuellement par l'association *Concours de droit pénal international Claude Lombois*. Elle intervient en collaboration avec les Universités et les Facultés de droit de Bordeaux, La Rochelle, Limoges, Pau et Poitiers. Le concours bénéficie du soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine et de l'École du centre-ouest des avocats (ECO). Pour la seconde fois et parallèlement au concours étudiant, est organisé un Concours lycéen en collaboration avec les académies de Bordeaux, Limoges et Poitiers. Cette année, 21 lycées de la région participent au concours.

Un concours à dimension internationale

L'accueil et l'ouverture du concours seront assurés par le doyen de la Faculté, ainsi que par la présidente de l'Association *Concours de droit pénal international Claude Lombois*. Les équipes participantes vont s'affronter **pendant trois jours** sur un thème de droit pénal international. Elles proviennent cette année de **12 universités** françaises (dont une équipe rochelaise) dont chacune est composée de trois étudiants de niveau master. Chaque équipe est animée et conseillée par un accompagnateur. Le concours de plaidoirie porte sur un **cas fictif soumis à une juridiction nationale ou internationale**. Chaque équipe est appelée à jouer soit le rôle de la « partie publique », soit le rôle de la « partie privée ». Le même cas, déterminé par le comité scientifique, est plaidé pendant les trois jours. Le premier jour est consacré aux épreuves éliminatoires, le deuxième aux demi-finales et le troisième à la finale (le matin).

Des enjeux forts pour les 12 équipes participantes

Les épreuves sont organisées de manière à développer chez les concurrents les **qualités particulières** à Claude Lombois : **l'éloquence, l'imagination juridique et l'anticipation des arguments adverses**. Les jurys sont composés de praticiens et d'universitaires. A l'issue du concours, le Président de La Rochelle Université remettra les prix aux équipes lauréates : **prix « Claude Lombois », prix « Pierre Couvrat » et prix de l'éloquence**.

L'élargissement du concours Lombois aux lycéens et lycéennes

Les équipes, composées de trois lycéens ou lycéennes de classes de première ou de terminale, s'affrontent sur une question d'actualité présentant des intérêts philosophiques, juridiques, politiques, géopolitiques, historiques (...) en lien avec le sujet

du concours ouverts aux étudiants. Chaque équipe doit préparer deux argumentaires, l'un pro et l'autre contra, le rôle à tenir est tiré au sort 5 mn avant l'intervention. Après une sélection au niveau académique (Bordeaux, La Rochelle, Limoges), les trois équipes finalistes se retrouveront pour la finale interacadémique à La Rochelle le 11 février (après-midi).

Rendez-vous les **10, 11 et 12 février 2022**
À la **Faculté de Droit**
Amphi RIVERO
45 rue François de Vaux de Foletier à La Rochelle

Pass Sanitaire exigé au public extérieur

Plus d'informations :

<https://droit-management.univ-larochelle.fr>

<https://iscrim.labo.univ-poitiers.fr/accueil/concours-de-droit-penal-international-claude-lombois/>

Organisation :

- Catherine MARIE – Professeur émérite en Droit privé et Sciences criminelles

Contact :

- Bérénice GENTET – Tél : 05 46 45 72 36 ou concourslombois2022@univ-lr.fr